



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE


ENQUETE PUBLIQUE

menée sur le territoire des communes de Châteauneuf-les-Martigues et d'Ensùès la Redonne en vue de la réalisation, par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, du complément à l'échangeur A55/RD9 portant sur :

- l'utilité publique du projet précité
- le parcellaire afin de délimiter les immeubles dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation de cette opération

DU LUNDI 02 OCTOBRE 2017 AU JEUDI 02 NOVEMBRE 2017

**Observations du public émises par voie
électronique**

Numéro	Informations		Courrier
1	Envoyé le	12/10/17	<p>Bonjour,</p> <p>En examinant le projet, il semble que les habitants de la commune de Châteauneuf-les-Martigues n'auront pas la possibilité d'utiliser directement le giratoire en sortant de la commune</p> <p>De l'ensemble des éléments dont nous disposons, l'accès à l'autoroute A55 ne pourra se faire que par le pont au sud du giratoire en allant sur carry (au-dessus de Magic park land).</p> <p>Pouvez-vous nous clarifier la situation car cela me semble étrange de ne pas offrir cette possibilité aux habitants de la commune.</p> <p>Cordialement.</p>
	De	Mr. M.F	

2	Envoyé le	19/10/17 à 16 h38	<p>Bonjour Monsieur</p> <p>Je reviens vers vous suite à l'entretien du 18/10/2017 en mairie d'Ensuès la Redonne concernant l'emprise de 1280m de terrain sur ma parcelle 624 section B.</p> <p>Je vous ai fait part d'un litige qui m'oppose à la compagnie de l'ERDF pour enfouissement de câbles à haute tension sans mon autorisation et sans convention. Je vous rappelle que je vous ai transmis le rapport de Monsieur Cardi expert judiciaire nommé par le Tribunal Administratif de Marseille et que l'affaire est toujours pendante.</p> <p>Vous trouverez ci-joint un courrier qui m'a été adressé par la Mairie d'Ensuès la Redonne signé par Monsieur le Maire Michel ILLAC qui est au courant de cette affaire qui confirme que le tracé des travaux ne correspond pas. Voir le plan initial de pose et de dépose HTA trait en rouge, qui ne correspond pas au plan de recollement qui vous avez dans le dossier de Mr Cardi expert.</p> <p>Je vous informe que d'après le bornage de limite de propriété établi par Mr Marti Ombre géomètre expert, nommé par le Tribunal Administratif de Marseille, ne correspond pas avec les données du géo portail, décalage important donc emprise plus importante en m².</p> <p>En ce qui concerne mes doléances, je souhaite savoir de combien de m² l'emprise sera au total je souhaite avoir un accès direct sur le terrain restant communiquant avec le futur rond point et la bretelle d'autoroute.</p> <p>Je demande un changement PLU de la zone NL pour mettre ma parcelle en zone en activité.</p> <p>Ou le terrain étant enclavé, je demande le rachat de la parcelle entière en contrepartie financière, le prix du m² de 15€ fixé par Mr Cardi expert judiciaire auprès du Tribunal Administratif de Marseille.</p> <p>Bien cordialement</p>
	De	Me.T-P.B	
3	Envoyé le	26/10/17 à 11h03	<p>Bonjour</p> <p>Je me permets de vous écrire ce courriel en tant que conseiller municipal de l'opposition à Chateauneuf les Martigues (Groupe Demain).</p> <p>Nous venons de prendre connaissance du projet d'aménagement de l'échangeur et je voudrais vous soumettre quelques réflexions.</p> <p>Nous sommes satisfaits de la création d'un giratoire au Sud de l'autoroute sur la RD9. En effet celui-ci devrait permettre une meilleure circulation lorsqu'on vient de Martigues sur la A55 et que l'on veut se diriger vers Marignane et un meilleur accès à</p>
	De	Mrs.C.R et M.L	

			<p>l'autoroute en venant de Carry le Rouet.</p> <p>Par contre nous sommes plus circonspect sur la création d'une bretelle de sortie A55 vers Marignane. Cette sortie directement reliée à la RD9 amènera un nombre important de camions qui se dirigeront vers le giratoire RD9 /RD48a. Cette portion de route est une courbe descendante (vitesse excessive)et donc accidentogène.</p> <p>De plus ce surplus de véhicule posera un problème de circulation au niveau du giratoire RD9/RD48a et même si il est réaménagé.Il est évident qu'à terme tous les véhicule passeront par là et négligeront la sortie A55 Gignac les Piellettes.</p>
4	Envoyé le	01/11/17 à 22h17	Voir annexe 1
	De	Association E.R	
	Envoyé le		
	De		
	Envoyé le		
	De		
	Envoyé le		
	De		
	Envoyé le		
	De		
	Envoyé le		
	De		

	Envoyé le		
	De		

ANNEXE 1



info & contributions <http://>

Enquête publique du 2 octobre au 2 novembre 2017 sur l'aménagement de l'échangeur RD9/A55

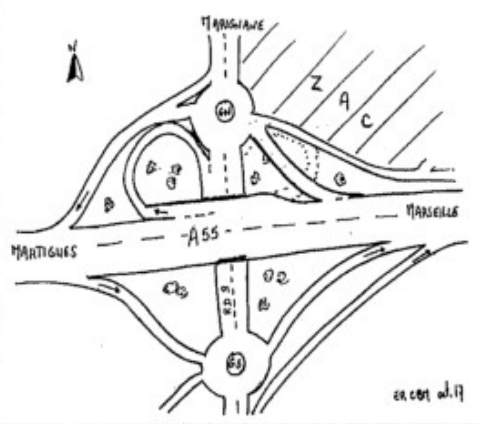
Sur le projet, notre association portent plusieurs remarques :

- Les aménagements prévus de l'échangeur A55/RD9 sont susceptibles d'induire des impacts négatifs. **L'insertion paysagère du projet devra faire l'objet d'une attention particulière**, comme « porte d'entrée » du Massif de la Nerthe, site classé. Il ne suffit pas de l'écrire comme souvent sur les panneaux d'information, il faudra faire une évaluation sur l'impact après la réalisation avec les associations.

- **Sur la variante privilégiée par le maître d'ouvrage, la variante 7**, où nous constatons une évolution du projet par rapport à la précédente consultation publique en 2015, ce qui est plutôt positif. Nous restons sceptiques sur l'efficacité de la solution de mettre à 2x2 voies plusieurs entrées de giratoires. Est-ce le début d'un futur scénario à la prolongation de voie rapide 2x2 de la Côte bleue jusqu'au Parc des Florides ? Scénario sur lequel nous serons opposés. Nous interpellons le commissaire enquêteur sur le fait que le giratoire actuel RD9/RD48A risque d'être saturé avec la création de la bretelle de sortie de l'A55 qui va reproduire le schéma actuel de la sortie A55 vers Laure : une file d'attente sur la bande d'arrêt d'urgence aux heures de pointes présentant un danger d'accident important. Les flux supplémentaires de VL & PL issus des ZAC des Aiguilles (actuelle et future), des Florides et ainsi que les centaines de logements créés sur la commune de Chateaufort-les-Martigues aboutissent tous sur ce giratoire déjà saturé aux heures de pointe. De manière générale, tous les aménagements récents sur ce secteur privilégient les déplacements routiers, et ces travaux routiers seront saturés dès leur ouverture.

Le projet actuel ne permettra pas d'atteindre les objectifs recherchés : d'améliorer le fonctionnement de l'A55 et de sécurité des usagers de la route, et déplacera le problème de congestion de l'échangeur du Rove à celui d'Ensuès.

- Notre association formule un projet alternatif d'accès à la future ZAC, à coûts de réalisation constants, par le sud. (voir schéma ci-contre) Avec la création d'un giratoire au nord de l'autoroute, en symétrique avec le projet de giratoire au sud, pour retirer les trafics PL de la RD48a pour renforcer la sécurité et la fluidité de la circulation. **La création de ce giratoire au Nord de l'A55 et une bretelle d'accès directe au sud de la future ZAC.** Il permet d'éviter la création du giratoire RD48a. Il permet également d'éviter le cisaillement des flux sur l'A55 entre ceux qui rentrent sur l'A55 de Carry vers Martigues et ceux (dont les futurs PL de la ZAC) qui sortent en provenance de Marseille vers Carry, secteur actuellement très dangereux.



Fait à Ensuès, le 26 octobre 2017
Président,

À l'attention de M. Paul STACHO echangeura55rd9@gmail.com